



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 03.10.2019
Numéro de publication: UP04-0000001340
Canton: VD

Entité de publication:
ECOLE LEMANIA SA, Chemin de Préville 3, 1003 Lausanne

Invitation à l'assemblée générale extraordinaire de ECOLE LEMANIA SA

ECOLE LEMANIA SA
CHE-107.036.494
Chemin de Préville 3
1003 Lausanne

tion(s) nominative(s) ne peut être représenté que par un
autre détenteur d'action(s) nominative(s).
Lausanne, octobre 2019
Le conseil d'administration

Indications concernant l'assemblée générale:
22.10.2019, 15:00 heures, Hôtel Alpha Palmiers, rue du Petit-
Chêne 34, 1003 Lausanne.

Texte d'invitation/ordre du jour:
ECOLE LEMANIA SA **Convocation des actionnaires à une
assemblée générale extraordinaire
Mardi 22 octobre 2019, 15h. dans les locaux de l'hôtel
Alpha Palmiers, rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne.
Feuille de présence de 14h à 15h.
Ordre du jour :**

1. Organisation et développement de l'Ecole Lémania
Les détenteurs d'actions au porteur, ainsi que les action-
naires chargés de les représenter, obtiendront une carte
d'entrée à l'assemblée générale, soit contre remise à la so-
ciété d'ici au 11 octobre 2019 12 h. d'une attestation éma-
nant d'une banque, d'un officier public (notaire) ou d'un
organisme équivalent, attestant le blocage de leurs(s) titre(s)
jusqu'au lendemain de l'assemblée générale, soit contre
présentation des actions elles-mêmes au moins une heure
avant le début de l'assemblée.
Les détenteurs d'actions nominatives sont légitimés par leur
inscription au registre des actions.
Il ne sera pas tenu compte des transferts intervenus après le
11 octobre 2019, 12 h, ni de ceux non communiqués à la
société avant ladite date.
Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre
actionnaire: selon les statuts de la société, un détenteur d'ac-